

Histoire d'un photomontage controversé

Maintenant que les actions judiciaires sont terminées, nous nous sentons libres de fournir des informations sur quelques aspects de notre différend avec la mairie de Rueil.

Très tôt, dès la mise en commun des actions entre l'association Bellerive Malmaison et l'Adrec, nous avons senti la nécessité d'aider les habitants de Rueil et de Chatou à imaginer les conséquences, sur leur environnement, d'un PLU permettant la construction d'une tour de 140m de haut sur l'échangeur Pont de Chatou-A86.

Ne voulant pas jouer le jeu du photomontage repoussoir, nous avons photographié le 21 janvier 2011, une portion de 31 étages esthétiquement attractifs, d'une tour en construction "moderne". La photo a été prise à une distance de 563 m soit à peu près la distance et l'angle de vue sous lequel on pourrait voir la tour du photomontage depuis l'église de Chatou.

Afin de bien rester dans le domaine du fictif, le photographe a remanié sensiblement la photo originale: retournement du corps de bâtiment, ajout d'un sommet et de parties latérales fictives.

Seules les personnes distraites ou mal intentionnées ont cru pouvoir affirmer que l'élément de tour apparaissant sur le photomontage était la copie conforme d'une tour bien connue, achevée 5 mois plus tard.

Dès la finalisation du photomontage, les journalistes locaux ont bien senti son intérêt informatif, le Parisien le publiera à la une de son édition Yvelines le 28 janvier 2011, le Courrier des Yvelines, hebdomadaire, le présentera dans l'édition du mercredi suivant le 9 février.

Ce photomontage sera présent aussi dans toutes les pétitions menées conjointement ou séparément par les deux associations, à Rueil et à Chatou.

